Barème des honoraires (TVA au taux de 20 % comprise)

Honoraires TTC forfaitaires à la charge du vendeur à compter du 1er septembre 2024

Vente d'immeuble à usage d'habitation, annexes et terrain à bâtir

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX NET VENDEUR	***POURCENTAGE OU MONTANT DE COMMISSION***
De 0 à 30 000 €	2 500 €
De 30 000 € à 100 000 €	5000 €
> 100000	6 %

HONORAIRES DE LOCATION

ZONE TENDUE	***ZONE TENDUE***
HONORAIRES BAILLEUR	***HONORAIRES LOCATAIRE***
13 € du m²	13 € du m²
Comprenant constitution du dossier, rédaction de bail et état des lieux	Comprenant constitution du dossier, rédaction de bail et état des lieux
ZONE NON TENDUE	***ZONE NON TENDUE***
HONORAIRES BAILLEUR	***HONORAIRES LOCATAIRE***
13 € du m²	***13€ du m²***
Comprenant constitution du dossier, rédaction de bail et état des lieux	Comprenant constitution du dossier, rédaction de bail et état des lieux

Les m² correspondent à la surface habitable du logement (CARREZ ou BOUTIN)

Liste des communes zone tendue se renseigner auprès de l'agence